



Témoignage : fuir Kiev sans la nationalité ukrainienne

Yanna Oiseau

23 mars 2022

Texte inédit pour le site de Ballast

Le politologue palestinien Yousef Munayyer s'étonnait il y a peu, dans les pages de [The Nation](#), des « doubles standards » qui saturent le discours occidental « mainstream » depuis l'invasion de l'Ukraine. Ce qui jusqu'à la veille était impensable — ou, pire, tenu pour condamnable — se voit célébré par l'intégralité du personnel médiatique, politique et culturel. C'est que certains humains sont perçus et pensés « comme moins humains que d'autres ». Les vingt-sept États membres de l'Union européenne ont rapidement activé une procédure de régularisation visant à protéger les personnes fuyant la guerre : créée en 2001, cette [protection temporaire](#) n'avait jamais été mise en application. Mais une partie de la population résidant en Ukraine en est actuellement [exclue](#) : en clair, ceux et celles qui n'ont pas la nationalité ukrainienne. Rien, pourtant, ne saurait justifier la distinction de civils échappant ensemble au même conflit armé : ni les papiers, ni — lorsque la chose est formulée sans détour — la couleur de peau ou la confession. Nous avons recueilli le témoignage d'Alaya, jeune femme originaire d'Afrique subsaharienne qui vient de fuir Kiev. ≡ Par Yanna Oiseau



Le jour se lève sur Kiev en ce matin du 28 février 2022, lorsque John¹ apprend que sa jeune sœur Alaya et trois de ses amis essaient de fuir la ville. À lui qui vit en France, elle affirmait encore la veille au téléphone que tout allait bien, que les craintes qu'il avait étaient sans doute dues à ce qu'il avait vu à la télévision, qui grossit les choses au point d'effrayer tout le monde.

24 heures plus tard, il apprend qu'elle a pris la route.

Douze ans auparavant — c'était en 2010 —, il avait perdu toute trace d'elle, comme du reste de sa famille, lorsque leur village avait été attaqué. Tous deux, alors enfants d'une dizaine d'années, avaient dû se débrouiller pour survivre. Mais voici, en ce mois de février 2022, qu'il retrouve sa trace grâce aux réseaux sociaux. À Kiev. Quelques semaines avant le début de la guerre.

« Ça fait bientôt dix ans que Alaya vit en Ukraine. Elle vit à Kiev, la guerre éclate, elle est sans titre de séjour et elle est noire. »

Sa peur à lui — peut-être à elle aussi : que va-t-il leur arriver sur le chemin ? Parviendra-t-elle à quitter la ville, le pays, saine et sauve ? Mais qui sait ce qui vous traverse l'esprit quand il faut fuir, avec cette montée d'adrénaline qui rend opérationnelle, qui sait quel sac prendre, quoi mettre dedans, comment s'habiller ? Ça fait bientôt dix ans que Alaya vit en Ukraine. Elle attendait le renouvellement de son visa étudiant, qu'elle obtenait sans faute depuis toutes ces années car il lui était impossible de retourner dans son pays d'origine. Elle vit à Kiev, la guerre éclate, elle est sans titre de séjour et elle est noire ; les choses pourraient être plus simples.

Son frère apprend vite qu'elle n'est pas partie seule — soulagement. Mais les échanges écrits sont très succincts : ils ne communiquent que peu d'éléments. Entre la couverture

réseau qu'elle dit aléatoire, la batterie du téléphone qu'il faut préserver le plus longtemps possible, l'état d'esprit dans lequel il imagine qu'elle se trouve, il sait qu'il doit se contenter de quelques mots. Il n'obtient qu'au compte-goutte, comme un puzzle infernal dont les toutes petites pièces filent entre les doigts, quelques informations. Celles qui circulent sur les réseaux sociaux sont pour le moins inquiétantes ; le traitement réservé aux personnes noires qui tentent de fuir l'Ukraine [fait le tour de la toile](#). Presque au même moment, les étudiants marocains présents en Ukraine signalent avoir subi ce type de violence raciste : ils [dénoncent un traitement](#) qui les relègue au second plan, loin derrière les ressortissants ukrainiens qui cherchent à fuir la guerre.



[Francesco Pistilli | IRC]

La mise en place d'un énorme réseau solidaire est aussitôt annoncée un peu partout en Europe. En Belgique, le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Sammy Mahdi, [annonce](#) que les réfugiés ukrainiens bénéficieront automatiquement d'un titre de séjour de six mois, renouvelable une fois et pour une durée allant jusqu'à deux ans, avec autorisation de travailler. Ils ne se verront pas basculés dans le dispositif de gestion de l'asile général, « *car trop saturé* ». Le chef du gouvernement régional flamand, Jan Jambon, leader du parti d'extrême droite [N-VA](#) (bien connu pour ses positions sur la question migratoire), affirme qu'[il faut les accueillir](#) et qu'une aide financière sera versée aux localités pour chaque Ukrainien secouru. Suivant l'exemple de l'entreprise ferroviaire publique allemande Deutsche Bahn, les réseaux de transport européens se mobilisent à



leur tour pour faciliter les déplacements des réfugiés ukrainiens — mais seulement « *sur présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité ukrainienne* ». C'est en effet [ce qu'affichent sur leur site](#) certaines compagnies². Secourir les réfugiés d'Ukraine, oui, mais pas n'importe lesquels. L'évidence qu'en Ukraine ne vivent pas seulement des Ukrainiens semble devoir être rappelée aux gouvernements — à moins, plus sûrement, qu'ils feignent de l'ignorer. Pas le temps de se demander ce que ça représente pour toutes les autres personnes contraintes à l'exil, continuellement traquées et rejetées, ni ce que peuvent ressentir toutes les populations aux territoires bombardés, colonisés, à l'instar des [Palestiniens](#). Alaya doit réussir à quitter le pays saine et sauve.

« La mise en place d'un énorme réseau solidaire est aussitôt annoncée un peu partout en Europe. Secourir les réfugiés d'Ukraine, oui, mais pas n'importe lesquels. »

Le soir du 28 février, il est environ 20 heures lorsqu'ils sont arrêtés à l'un des multiples checkpoints installés dans la capitale et ses alentours. On leur interdit de poursuivre leur chemin, puis on les somme de faire demi-tour. « *On ne comprenait pas pourquoi, on ne savait pas où aller. Rentrer à la maison n'était pas envisageable. D'ailleurs, aucun lieu n'était sûr. On a cherché un hôtel, mais tout était plein partout, avec de longues files d'attente.* » Ils décident de dormir dans leur voiture, stationnée dans une rue résidentielle. Une Ukrainienne d'un certain âge, habitant la maison devant laquelle ils sont garés, vient toquer à leur fenêtre. Elle les invite chez elle, leur offre à manger, des lits où passer la nuit. Ils lui en sont profondément reconnaissants. Ils reprennent la route le lendemain à l'aube. Peu de temps après, ils ont un accident et la voiture est à l'arrêt. Deux policiers interviennent, leur viennent en aide. « *On a eu de la chance, ils nous ont emmenés dans un abri et nous ont aidés à prendre un bus.* » Pourtant, rien n'était moins sûr : Alaya est bien placée pour le savoir. Quand son frère les alertait sur les risques d'agressions racistes sur le chemin, aucun d'eux ne se montrait surpris. « *C'est tous les jours qu'on vit avec ça.* » Les regards insistants sur sa peau dans la rue, les remarques désobligeantes, c'est son lot quotidien. Elle raconte que pendant ses études en pharmacie, les étudiants ukrainiens et étrangers étaient toujours placés dans des salles séparées. « *On suivait le même enseignement, dans la même université, mais on nous mettait toujours dans des salles à part, jamais avec les autres étudiants ukrainiens.* »

Les quatre amis montent dans un bus à destination de Lviv pour se rapprocher des frontières polonaises, slovaques et hongroises, à l'ouest du pays. Des queues interminables sont signalées à la frontière de tous les pays limitrophes : impossible alors pour John de savoir quelle route ils vont pouvoir emprunter. Il contacte différentes

personnes en lien avec des groupes de citoyens qui s'organisent dans certains de ces pays pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens. Il apprend ainsi que dans une ville frontalière de Pologne, les citoyens se sont mobilisés pour aider les gens à monter dans des bus vers des destinations sûres, qu'il y a beaucoup de monde pour donner un coup de main. Mais ce contact prévient : « *Ils disent qu'ils vérifient bien les identités de chacun, parce que, ils ajoutent, "Il ne faudrait pas laisser passer des Russes".* » On ne saura pas si cette remarque est représentative de ce qu'il se passe réellement, mais sa simple évocation est glaçante. Passer les garde-frontières, ukrainiens d'abord, puis polonais, espérer ne pas être retenu et être traité dignement, tout ça ne suffira donc pas : il faudra aussi subir les filtrages opérés par les populations. Quel danger représente un ressortissant russe cherchant lui aussi à fuir ?



[Francesco Pistilli | IRC]

De Lviv, ils prennent un train.

« *On était assez choqués car malgré tout ce qui se passait, la guerre, il fallait acheter les billets sinon on ne pouvait pas monter à bord.* » Ils parviennent à gagner la frontière avec la Hongrie. « *Il y avait une queue interminable. Ça n'avancait pas du tout. Au bout de plusieurs heures on est parvenus à se faufiler vers l'avant, au moins pour comprendre ce qu'il se passait.* » Ils voient alors une jeune femme d'origine indienne, en larmes. Elle crie qu'elle attend depuis deux jours, que les garde-frontières ukrainiens ne la laissent



pas passer. Elle n'est pas seule : tout un groupe de personnes non-blanches est derrière elle. Alaya raconte : « *Ils faisaient passer les personnes blanches et bloquaient toutes les personnes de couleur. Ils ont clairement dit qu'il y avait des gens plus importants que nous. Mais on s'est défendus, on a tous crié. Ils ont fini par nous laisser passer.* » Le tampon de sortie d'Ukraine figure dorénavant sur leurs passeports : il date du 2 mars 2022.

« Un groupe vers la France, l'autre vers l'Italie. Ensemble, ils parviennent à traverser la frontière vers l'Autriche sans encombre. »

Ayant trouvé refuge dans une petite ville de l'autre côté de la frontière, le groupe d'amis s'accorde un jour entier pour réfléchir. Que faire ? Accroché à son téléphone, plusieurs centaines de kilomètres plus loin, John s'inquiète et trouve qu'ils s'attardent trop. Il comprendra plus tard leur dilemme. Si deux personnes du groupe possédaient encore un titre de séjour en cours de validité en Ukraine, les deux autres n'en avaient pas. C'est ensemble qu'ils se sentent plus forts, et surtout mieux protégés — la situation administrative des uns pouvant aider les autres. Ils ne savent pas où se mettre à l'abri, si ce n'est l'offre que John leur a fait d'aller se réfugier chez lui. Mais le plus jeune de la bande, tout juste âgé de 16 ans, a de la famille en Italie. Il voudrait retrouver ses proches. Impensable pour le groupe de le laisser voyager seul en ces circonstances. Si bien qu'ils en viennent à imaginer l'accompagner tous ensemble, avant de se mettre ensuite à l'abri chez John, en France, le temps de comprendre ce qui leur arrive et de réfléchir aux choix possibles pour chacun d'entre eux. Attendre que le conflit se calme et rentrer en Ukraine ? Cette option ne semble même pas avoir été envisagée. Quant à la [protection temporaire](#) activée le 4 mars 2022 par le Conseil de l'Union européenne — qui offre une protection immédiate et collective, avec une série d'avantages dont beaucoup de personnes exilées rêveraient³ — il est fort à parier qu'elle servira essentiellement aux ressortissants ukrainiens⁴. Demander l'asile dans un pays de l'Union européenne ? Quelles chances réelles d'obtenir le statut de réfugié ? Ça dépendra de l'histoire de chacun, pour qui tentera cette procédure.

Après des heures qui lui paraissent interminables, John a enfin des nouvelles : ils ont décidé de continuer encore un peu le chemin tous ensemble, au moins jusqu'au pays suivant. Ils décideront à la prochaine étape s'il est nécessaire de se séparer en deux groupes, avec chacun un porteur de titre de séjour valable, pour protéger celui qui n'en a pas. Un groupe vers la France, l'autre vers l'Italie. Ensemble, ils parviennent à traverser la frontière vers l'Autriche sans encombre. Là, comme précédemment, ce sont les

mêmes files d'attente interminables, le stress aigu, l'épuisement, l'impossibilité d'obtenir les fameux tickets de train « Helpukraine⁵ ». Mais il faut bien avancer ; et, tant bien que mal, ils y parviennent. Arrivés à Vienne, une personne leur vient en aide. Ils soufflent quelques heures, mangent, essaient de dormir un peu. La première bonne nouvelle tombe enfin : la tante du plus jeune s'est rendue jusqu'en Autriche pour venir le chercher. Il va pouvoir retrouver sa famille en Italie. Son combat administratif est loin d'être terminé, mais pour l'instant, le voilà à l'abri. Et, pour les autres, c'est une frontière de moins à franchir. Voilà qu'ils obtiennent enfin le fameux ticket de train « Helpukraine », qu'ils imaginent leur permettre de voyager et traverser les frontières plus facilement. Ils espèrent en tous les cas avancer plus sereinement dorénavant.



[Natalie Keyssar]

Ils embarquent dans un train. Prochaine étape, l'Allemagne. À peine la frontière est-elle passée que la douane monte à bord. Toutes les personnes en possession de ce ticket doivent descendre du train, petit groupe par petit groupe. Vient leur tour. Alaya dit aux policiers qu'ils ne s'arrêtent pas en Allemagne, qu'ils vont rejoindre son frère en France. « *Enregistrement obligatoire pour toutes les personnes qui viennent d'Ukraine. Prise d'empreintes aussi* », lui rétorque-t-on. Il est minuit passé de quelques minutes. La foule de personnes, incluant des familles avec des enfants en bas âge, est transportée par bus jusqu'à une station de police. « *On pensait que ça allait être rapide, ils nous disaient que c'était juste une formalité. Mais on arrive dans cet endroit, il y a plein de policiers,*



énormément de personnes qui attendent. Les gens semblent épuisés. On ne nous dit rien. On nous fait juste passer des grilles et on nous amène à l'arrière du bâtiment, dans la cour. L'espace est fermé par des barrières, on ne peut pas partir. » Ils attendront des heures que chacun soit entendu par la police, que leurs empreintes soient prises. Fuir une guerre en cours n'y change rien : c'est l'enregistrement bureaucratique qui prime, qui retient au milieu de la nuit des centaines de personnes dans le froid et les empêche de rejoindre les lieux d'abri qu'elles avaient pu choisir, pour certaines chez des proches.

« Ils attendront des heures que chacun soit entendu par la police, que leurs empreintes soient prises. Fuir une guerre en cours n'y change rien : c'est l'enregistrement bureaucratique qui prime. »

Il est 7 heures du matin quand Alaya et ses amis signalent à John qu'ils y sont toujours. « On est glacés. Ils s'en fichent, on a beau fuir une guerre, même dans ces circonstances, voilà comment on nous traite. » Une bonne partie des personnes ont déjà été libérées. Elle raconte que parmi celles qui sont encore retenues, un homme entre en crise. Ça fait dix heures qu'il est là. Il hurle qu'il veut être libéré. Le groupe d'amis essaie de garder son sang-froid, de ne pas faire de bruit, patiente et espère. Le risque est pourtant réel d'être embarqué vers un centre de rétention. Sur les photos qu'elle fait parvenir à son frère, il ne peut que remarquer qu'il ne reste que des personnes de couleur. Les familles « blanches » que l'on voyait présentes quelques heures plus tôt n'y sont plus. L'angoisse le gagne. Il retient sa respiration. Alaya lui racontera ensuite qu'ils avaient d'abord fait passer les femmes avec enfants.

Il est près de 8 heures lorsqu'ils sont relâchés à leur tour, avec en main un papier d'enregistrement et une obligation de se présenter au service d'immigration le plus proche, sous quatre jours. Pour qui demandera l'asile, Dublin a frappé⁶ : ce n'est pas au pays de destination choisi mais au premier où les empreintes ont été enregistrées qu'incombe le traitement de la demande de protection. Mais, pour l'heure, ça importe peu aux membres du groupe : ils poursuivent leur chemin.

✱

Alaya et John se sont retrouvés.

Après douze ans sans aucunes nouvelles l'un de l'autre, ne sachant même pas s'il restait un espoir de retrouver d'autres survivants de l'attaque de leur village, les voilà réunis. L'intensité de l'émotion qu'ils ressentent et qui se dégage d'eux est immense — mais une nouvelle lutte commence. Alaya vient de se présenter à la préfecture pour solliciter



la protection temporaire activée pour les personnes fuyant l'Ukraine. Fin de non-recevoir. « Elle n'est pas ukrainienne, qu'elle aille demander l'asile », lui a-t-on dit.

Photographie de bannière : Bernat Armangué | AP

Photographie de vignette : Mauricio Lima

Rebonds

- ≡ Lire notre entretien avec Alexey Sakhin : « [La victoire sur Poutine viendra de l'intérieur](#) », mars 2022
- ≡ Lire notre traduction « [Libertaires et pacifistes en Ukraine : le choix des armes ?](#) », Mike Ludwig, mars 2022
- ≡ Lire notre traduction « [Ukraine : le regard de Noam Chomsky](#) », mars 2022
- ≡ Lire notre traduction « [Manifeste : socialistes et communistes russes contre la guerre](#) », mars 2022

1. Tous les prénoms ont été changés.[↔]
2. L'action a été lancée au 1^{er} mars 2022, avec au départ la mention unique « *sous présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité ukrainienne* ». Quelques jours plus tard, un ajout a été fait : on lit désormais « *sous présentation d'un passeport/carte d'identité/ou preuve de résidence* ».[↔]
3. Contrairement à toutes les autres mesures de régularisation qui exigent un traitement individuel de chaque demande, cette mesure octroie automatiquement un séjour sur la base de la nationalité, ici ukrainienne. Aussi, cette protection temporaire donne immédiatement accès au marché du travail, ce qui est inédit.[↔]
4. Sont *a priori* exclues de cette mesure toutes les personnes ayant un titre de séjour temporaire en Ukraine, à l'instar des travailleurs temporaires et des étudiants. Or, dans les faits, une partie conséquente des étrangers présents en Ukraine peuvent y avoir vécu de nombreuses années avec de nombreux renouvellement de ces titres de séjour courts. Dans le cas de personnes comme Alaya, qui sont dans l'impossibilité de retourner dans leur pays de nationalité, il est plus simple de vivre en multipliant les demandes de renouvellement qu'en tentant par exemple une demande d'asile : procédure longue et éprouvante au résultat incertain. Reste aussi le cas de toutes les personnes qui sont contraintes de vivre dans l'illégalité, faute d'obtenir un titre de séjour.[↔]
5. Plusieurs compagnies ferroviaires européennes ont mis en place un ticket de train gratuit, nommé « *Helpukraine* », pour faciliter les déplacements des personnes fuyant la guerre. Aux premiers jours, soit lorsqu'Alaya et ses amis étaient sur la route, ce ticket était annoncé être délivré sous présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité ukrainienne.[↔]
6. Se dit de la procédure Dublin, selon laquelle un seul État membre est responsable de l'examen d'une demande d'asile dans l'Union européenne.[↔]